

SYNDICAT HAUTE VALLEE LAWE

Arras, le 18 octobre 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT  
S.I HAUTE VALLEE LAWE  
MAIRIE  
62127 MAGNICOURT EN COMTE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	jeudi 14 septembre 2023 à 12h03
<b>Unité de gestion</b>		00277091		par :	CUC
<b>Installation</b>		0116	SYNDICAT HAUTE VALLEE LAWE	Type visite :	D1
<b>Point de surveillance</b>	UDI	000706	MONCHY BRETON	Commune :	MONCHY-BRETON
<b>Localisation exacte</b>	P	000000770	RESERVOIR MONCHY BRETON		
			réservoir		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	15,2 °C				25,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	667 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,35 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,41 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)  
Type de l'analyse : PCLAT Code SISE de l'analyse : 00276781 Référence laboratoire : LSE2309-48211

DIVERS MINERAUX	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Perchlorate	0,65 µg/L				

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00277091 )**

Cette eau d'alimentation respecte les exigences de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et les recommandations de l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates.

Pour le Préfet du Pas-de-Calais et par  
délégation,  
Le Responsable du Service Santé  
Environnementale du Pas-de-Calais

Eric BEMBEN